



Conseil de sécurité

Soixante-dix-neuvième année

9713^e séance

Mercredi 28 août 2024, à 11 heures

New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. George	(Sierra Leone)
<i>Membres :</i>	Algérie	M. Gaouaoui
	Chine	M. Geng Shuang
	Équateur	M. Montalvo Sosa
	États-Unis d'Amérique	M. Wood
	Fédération de Russie	M. Polyanskiy
	France	M. de Rivière
	Guyana	M ^{me} Rodrigues-Birkett
	Japon	M ^{me} Shino
	Malte	M. Camilleri
	Mozambique	M. Kumanga
	République de Corée	M. Hwang
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	M. Kariuki
	Slovénie	M ^{me} Blokar Drobič
	Suisse	M. Hauri

Ordre du jour

La situation au Moyen-Orient

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau AB-0928 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 11 heures.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

La situation au Moyen-Orient

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants de la République islamique d'Iran, de la République arabe syrienne et de la Türkiye à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les personnes suivantes, appelées à présenter un exposé, à participer à la présente séance : M. Geir Pedersen, Envoyé spécial du Secrétaire général pour la Syrie ; et M^{me} Joyce Msuya, Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires et Coordinatrice des secours d'urgence par intérim.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Pedersen.

M. Pedersen (*parle en anglais*) : Ce mois-ci marque le soixante-quinzième anniversaire des Conventions de Genève, une occasion qui rappelle utilement à toutes les parties au conflit en Syrie les obligations qui leur incombent en vertu du droit international humanitaire, qui doit être respecté, tant dans la lettre que dans l'esprit. Il est déplorable que des civils continuent d'être tués et blessés presque quotidiennement en République arabe syrienne et dans toute la région. Les violences de ce dernier mois n'ont pas seulement fait des victimes parmi les civils, elles ont également fait peser de nouvelles menaces sur la paix et la sécurité internationales. Les tensions dans la région ont atteint des niveaux inédits et dangereux suite à toute une série de faits, notamment les attaques sur un terrain de football dans le village de Majdal Chams dans le Golan syrien occupé par Israël, qui ont fait des victimes parmi les civils, y compris des enfants ; les frappes israéliennes à Beyrouth ; les assassinats ciblés par Israël de dirigeants du Hamas à Téhéran, puis du Hezbollah à Beyrouth ; et une escalade grave des hostilités observée la semaine dernière, y compris des frappes du Hezbollah en Israël et des frappes israéliennes au Liban.

La Syrie et les Syriens n'ont pas été épargnés par cette escalade. À la mi-août, des Syriens, dont des enfants, ont été tués par des frappes aériennes israéliennes au Liban. Israël a également mené d'autres frappes aériennes à Homs, Hama et Deraa, et aujourd'hui encore, à la frontière

entre la Syrie et le Liban. En juillet et en août, des positions militaires américaines ont également été attaquées dans le nord-est de la Syrie après une accalmie de plusieurs mois, attaques qui, selon les États-Unis, ont été menées par des groupes armés soutenus par l'Iran et qui ont fait des blessés parmi les soldats américains. Nous avons également été informés de tirs de roquettes et de drones effectués depuis le territoire syrien en direction du Golan syrien occupé par Israël. Nous devons redoubler d'efforts pour désamorcer la situation dans la région dans l'intérêt d'une paix et d'une stabilité à long terme pour tous, notamment grâce à un cessez-le-feu urgent à Gaza, au retour au calme au Liban et de part et d'autre de la Ligne bleue, et à une désescalade dans l'ensemble de la région.

Il importe de souligner que cette désescalade est également nécessaire dans le cadre du conflit syrien lui-même. Je reste profondément préoccupé par la situation qui règne sur de nombreux fronts dans le pays, marquée par des tensions et des violences. Ce mois-ci, il y a eu à nouveau de nombreux affrontements, des frappes aériennes et de drones et des échanges de tirs d'artillerie et de roquettes dans le nord-est et le nord-ouest de la Syrie, y compris une brève recrudescence de frappes de drones visant Edleb, effectuées par les forces pro-gouvernementales, et une intensification des hostilités entre les Forces démocratiques syriennes (FDS) et les forces d'opposition armées près d'Izaz. Les hostilités se sont considérablement intensifiées entre les FDS et certaines forces tribales arabes à Deir el-Zor. Des informations font état de dizaines de morts et de blessés, de déplacements de population et de frappes sur les infrastructures civiles. Les FDS affirment que des forces pro-gouvernementales ont été impliquées dans certains de ces combats. Le sud-ouest de la Syrie reste agité, avec de nombreuses atteintes à la sécurité à Deraa et de nouvelles tensions à Soueïda, où un mouvement de protestation pacifique se poursuit depuis plus d'un an. Dans le même temps, comme le Secrétaire général adjoint du Bureau de lutte contre le terrorisme, M. Voronkov, l'a indiqué récemment au Conseil de sécurité, les opérations de Daech se sont accélérées en Syrie, avec une recrudescence des attaques, en particulier dans la zone désertique du centre du pays.

Toutes ces réalités sont la raison pour laquelle je réitère mon appel de longue date à une désescalade immédiate et soutenue des hostilités en Syrie, l'objectif étant de parvenir à un cessez-le-feu à l'échelle nationale et d'entreprendre une démarche concertée en vue de lutter contre les groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil de sécurité, conformément au droit international.

Il faut agir d'urgence en ce qui concerne le dossier des personnes détenues et des personnes portées disparues, car les détentions et arrestations arbitraires, les actes de torture de personnes détenues et les disparitions se poursuivent dans toutes les régions de la Syrie. Ces pratiques répressives doivent cesser. Je continue d'appeler à des libérations unilatérales, y compris, en priorité, celles des femmes, des enfants et des personnes âgées ou malades. En attendant, j'insiste sur la nécessité de remédier à la situation désastreuse qui règne dans les camps et les lieux de détention dans le nord-est de la Syrie. Je réitère mon appel aux États Membres et aux autorités compétentes pour qu'ils intensifient les efforts de rapatriement depuis Hol et d'autres lieux de détention.

La situation humanitaire reste désastreuse, et M^{me} Msuya donnera plus de détails à ce sujet. Toutefois, je me félicite de la décision du Gouvernement syrien de proroger l'autorisation d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï. Il faut que l'aide humanitaire puisse être acheminée sans entrave par toutes les modalités, aussi bien à travers les frontières qu'à travers les lignes de front. Les contributions annoncées à Bruxelles doivent être versées de toute urgence, notamment pour les projets de relèvement rapide.

Je voudrais également insister sur la nécessité d'atténuer et d'éviter les effets négatifs des sanctions. En particulier, les États concernés doivent s'employer à lutter contre les excès de zèle dans l'application des sanctions. Par ailleurs, nous ne devons pas oublier la catastrophe économique à laquelle les Syriens sont toujours confrontés. Les Syriens ont du mal à se nourrir. Selon le Programme alimentaire mondial, le salaire minimum en Syrie ne couvre que 11 % des besoins essentiels d'un ménage. En outre, la situation des réfugiés et des personnes déplacées en Syrie et dans la région reste alarmante. Les Syriens doivent être protégés où qu'ils se trouvent, y compris dans les pays d'accueil. Les discours et les mesures hostiles aux réfugiés doivent cesser. De même, nous devons collectivement redoubler d'efforts pour lever les obstacles qui, selon les réfugiés eux-mêmes, entravent leur retour – qu'il s'agisse de préoccupations matérielles et liées aux moyens de subsistance ou encore de préoccupations en matière de protection, notamment celles ayant trait à la sûreté, à la sécurité et à la circonscription obligatoire. Je tiens à rappeler que nous suivons de près les communications et les annonces du Gouvernement syrien, notamment en ce qui concerne le service militaire.

La division de facto de la Syrie, le conflit militaire en cours dans le pays, l'implication profonde d'acteurs extérieurs, la présence de groupes terroristes inscrits sur les listes du Conseil, les innombrables atteintes aux

droits humains, les souffrances humanitaires, l'effondrement économique du pays, sa dégradation institutionnelle, sa désintégration sociale, la tragédie persistante liée aux déplacements de population, le sort des détenus et des disparus – aucun de ces problèmes ne peut être dissocié des profonds clivages politiques qui existent entre les Syriens et au sujet de la Syrie. Ces problèmes ne peuvent être abordés de manière efficace sans un processus politique conforme à la résolution 2254 (2015), un processus, j'insiste, qui soit réaliste, durable et inclusif ; qui passe par un véritable compromis, loin des positions ou des exigences absolutistes ; qui permette de réaliser les aspirations légitimes du peuple syrien et de rétablir la souveraineté, l'unité, l'indépendance et l'intégrité territoriale de la Syrie.

L'élément central doit être un processus politique intrasyrien facilité par l'ONU. Je continue d'œuvrer pour encourager les efforts conjoints en vue de faire progresser ce processus. J'ai récemment eu des entretiens approfondis avec la Commission syrienne de négociation, ici à Genève, et je me réjouis à la perspective de m'entretenir avec des représentants du Gouvernement syrien à Damas dans les meilleurs délais. De même, nous continuons de dialoguer plus largement avec les femmes et les jeunes syriens et, plus généralement, avec la société civile syrienne, dont l'inclusion est essentielle.

Mon message concernant les priorités immédiates reste inchangé : il est urgent d'œuvrer en faveur d'une désescalade dans la région et en Syrie afin de parvenir à un cessez-le-feu à l'échelle du pays ; il faut sortir de l'impasse en réunissant à nouveau la Commission constitutionnelle ; des mesures de confiance sont nécessaires pour avancer progressivement ; et il convient d'explorer des idées sur la manière de préparer le terrain pour une approche novatrice et globale du règlement du conflit. Je m'efforce également d'améliorer la coordination entre les parties prenantes internationales ; le processus politique doit être dirigé et contrôlé par les Syriens, mais cela exige l'appui unifié et coopératif des principales parties prenantes internationales.

Pour terminer, je voudrais dire ceci : nous ne nous berçons pas d'illusions et nous ne nous attendons pas à ce que tout cela soit facile, mais ce serait une erreur de conclure que cela est impossible ou que le conflit ne peut qu'être géré et ne peut pas être réglé. Des idées claires et réalistes ont été proposées sur ce que toutes les parties peuvent faire pour progresser. Ce qu'il faut, c'est une volonté politique qui permette aux parties syriennes de s'unir et qui favorise la coopération internationale. Je suis bien entendu conscient que les alignements géopolitiques concernant la Syrie restent compliqués, mais il y a une

solution pour aller de l'avant. J'espère pouvoir compter sur l'appui collectif du Conseil en faveur de cette approche dans la période à venir.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Pedersen de son exposé.

Je donne maintenant la parole à M^{me} Msuya.

M^{me} Msuya (*parle en anglais*) : La population de la République arabe syrienne reste en proie à une profonde crise humanitaire. Plus de 16 millions de personnes, soit plus de 70 % de la population, ont besoin d'aide. Les trois quarts d'entre elles sont des femmes et des enfants. Et, comme M. Pedersen vient de le souligner, la récente escalade des hostilités dans le nord-est, ainsi que les attaques régulières dans le nord-ouest et en d'autres endroits, continuent d'aggraver les souffrances de la population.

Depuis le 6 août, au moins 25 civils ont été tués du fait des combats à Deïr el-Zor. Selon les estimations, 3 500 familles ont été contraintes de fuir leurs foyers, mais la majorité d'entre elles ont pu rentrer chez elles depuis. Des infrastructures publiques critiques, y compris des installations de traitement des eaux, ont été touchées, ce qui ne fait qu'aggraver la crise de l'eau qui sévit actuellement. En outre, les combats restreignent la circulation des civils et des travailleurs humanitaires, en raison, notamment, de la fermeture des points de passage le long de l'Euphrate. L'accès à certaines parties des villes de Hassaké et de Qamichli a été restreint pendant près d'une semaine, ce qui a perturbé l'approvisionnement en eau et en nourriture à destination de plus de 100 000 personnes. De plus, les restrictions ont entraîné une nouvelle hausse des prix des denrées alimentaires, du carburant et d'autres produits essentiels. Il demeure indispensable de respecter le droit international humanitaire, y compris la protection des civils et des infrastructures civiles, et d'assurer un accès humanitaire sans entrave.

Les déplacements de population se poursuivent à un rythme effréné. Plus de 6 millions de Syriens vivent toujours en tant que réfugiés ou demandeurs d'asile en dehors des frontières de la Syrie, dont beaucoup dans les pays voisins. En Syrie, quelque 7,2 millions de personnes, soit près d'un tiers de la population, sont déplacées, pour la plupart depuis plus de 10 ans. Chacune des 14 provinces de la Syrie accueille des personnes déplacées par le conflit, et toutes, à l'exception de trois d'entre elles, accueillent plus de 100 000 personnes. Les femmes et les filles sont particulièrement touchées. Dans le nord de la Syrie, les ménages dirigés par des femmes sont deux fois plus nombreux que ceux dirigés par des hommes à déclarer ne pas pouvoir subvenir à leurs besoins fondamentaux. De nombreux déplacés vivent dans des tentes ou des

établissements informels surpeuplés et ont été contraints de se déplacer à maintes reprises. Parmi eux se trouve une jeune femme de 23 ans vivant à Alep, que nous appelons Rosheen. Sa famille a été contrainte de se déplacer à plusieurs reprises, en quête de sécurité, jusqu'à ce qu'elle arrive dans un camp de déplacés.

La majorité des personnes déplacées en Syrie dépendent de l'aide humanitaire pour répondre à leurs besoins les plus élémentaires. Ils sont donc parmi les plus touchés par le déficit alarmant de financement de l'aide humanitaire. Près de neuf mois viennent de s'écouler depuis le début de l'année et moins d'un milliard de dollars a été reçu sur les 4,1 milliards de dollars nécessaires pour l'intervention humanitaire. En conséquence, l'aide alimentaire et les services liés à l'eau ont dû être interrompus. Le Programme alimentaire mondial signale que de nombreuses familles mangent des portions plus petites, sautent des repas et ont un régime alimentaire moins varié, ce qui les expose au risque de malnutrition. Les mécanismes d'adaptation négatifs, y compris le mariage forcé, le mariage d'enfants et le travail des enfants, sont également de plus en plus répandus.

Les services d'approvisionnement en eau par camion-citerne destinés aux personnes déplacées ont dû être réduits, ce qui a notamment eu des répercussions sur au moins 50 000 personnes à Tell Rifaat. Sans un accroissement des financements, près de 200 camps dans le nord-ouest seront privés d'aide en matière d'eau et d'assainissement d'ici le mois prochain, ce qui aura des répercussions sur près de 250 000 résidents des camps, pour la plupart des femmes et des enfants. D'ici la fin de l'année, environ 230 établissements de santé, soit la moitié des établissements de santé en activité dans le nord-ouest, y compris les maternités et les hôpitaux pour enfants, risquent de fermer totalement ou partiellement leurs portes, ce qui entravera l'accès de plus de 500 000 personnes à des soins de santé vitaux et d'urgence.

Au-delà de l'aide vitale, un investissement plus important dans les projets de relèvement rapide est également indispensable pour trouver des solutions plus durables à la crise des déplacés. Ce type de projet a permis de fournir des intrants agricoles aux personnes qui ont regagné leurs foyers à Deïr el-Zor, afin de les aider à retrouver leurs moyens de subsistance. Pour les mêmes raisons, le Fonds humanitaire transfrontière pour la Syrie, administré par le Bureau de la coordination des affaires humanitaires, appuie un projet axé sur le relèvement rapide et les moyens de subsistance, qui vise à dispenser une formation professionnelle et à remettre en état les marchés et les écoles. Nous demandons instamment aux donateurs de redoubler d'efforts en faveur de l'action humanitaire, notamment pour le relèvement rapide.

Près de la moitié des personnes déplacées en Syrie se trouvent à Edleb et dans le nord d'Alep, et l'opération transfrontière menée depuis la Türkiye leur permet de survivre. Elle facilite non seulement l'acheminement des secours humanitaires, mais également les visites d'évaluation du personnel des Nations Unies, pour que l'aide soit distribuée avec efficacité et efficience. Nous nous félicitons de la décision du Gouvernement syrien de proroger de trois mois l'autorisation d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï. Nous espérons qu'il sera possible d'utiliser ces points de passage, ainsi que celui de Bab el-Haoua, tant que les besoins actuels n'auront pas diminué. Compte tenu de l'ampleur de ces besoins, nous poursuivrons également nos efforts pour acheminer davantage d'aide à travers les lignes de front afin d'atteindre les zones mal desservies du nord-ouest et d'autres régions du pays. Nous restons préoccupés par les obstacles auxquels continuent de se heurter les missions planifiées, à travers les lignes de front.

Nous ne pouvons pas nous permettre de relâcher notre attention en ce qui concerne la Syrie. L'ONU et ses partenaires continuent de fournir une assistance vitale à des millions de personnes chaque mois. Néanmoins, vu les niveaux record persistants des besoins humanitaires, il faut augmenter considérablement le financement humanitaire et investir davantage dans les projets de relèvement rapide pour contribuer à reconstruire les moyens de subsistance, réduire la dépendance à l'égard de l'aide et apporter des solutions à la crise des déplacements.

Cependant, la clé d'une solution durable réside dans la fin définitive du conflit, surtout étant donné les niveaux préoccupants d'insécurité dans l'ensemble de la région. Nous avons déjà constaté une augmentation du nombre de personnes qui émigrent depuis la Syrie, une augmentation de l'activité des groupes armés, notamment Daech, et une augmentation des activités de trafic.

J'exhorte donc une fois de plus le Conseil de sécurité à appuyer les efforts déployés par les parties et l'Envoyé spécial Pedersen pour que de véritables progrès soient réalisés en vue de parvenir à une paix durable.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M^{me} Msuya de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M. Hauri (Suisse) : Je remercie l'Envoyé spécial Geir Pedersen et la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, Joyce Msuya, pour leurs présentations.

La Suisse demeure très préoccupée face à la persistance de foyers de conflit et de tensions en Syrie. Nous appelons à la mise en place d'un cessez-le-feu au niveau national, prônée par la résolution 2254 (2015). En outre, une régionalisation du conflit au Proche-Orient doit absolument être évitée face au risque d'escalade régionale. Il est temps de relancer le dialogue et les négociations de paix sous l'égide de l'ONU, selon les paramètres proposés par la résolution 2254 (2015). À cette fin, la Suisse continue de soutenir le travail de l'Envoyé spécial dans la recherche d'une solution politique, qui demeure la seule issue possible au conflit.

Dans la poursuite de cet objectif, nous saluons la détermination inébranlable de la société civile, notamment celle des femmes. Simples citoyennes, déplacées, réfugiées ou défenseuses des droits humains : aujourd'hui encore, elles sont menacées de répression dans l'ensemble du pays pour leurs engagements. Elles s'engagent aussi pour que la lumière soit faite sur le sort des personnes détenues et disparues.

Alors que nous commémorons ce vendredi la Journée internationale des victimes de disparition forcée, nous rappelons que le droit de savoir est une règle solidement ancrée dans les Conventions de Genève. C'est notamment pourquoi la Suisse a contribué activement à la création de l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne, qui est sise à Genève et dotée d'un mandat éminemment humanitaire. Nous appelons toutes les parties concernées en Syrie et au niveau international à collaborer avec cette institution. Apporter des réponses à celles et ceux qui en attendent depuis si longtemps, c'est œuvrer pour la réconciliation et pour une paix durable.

En parallèle à ces efforts, la Suisse continuera de s'engager pour que les violations graves du droit international humanitaire et des droits humains ne restent pas impunies. Nous soutenons en ce sens l'action du Mécanisme international, impartial et indépendant, car il n'y aura pas de paix sans justice en Syrie.

Sur le plan humanitaire, les conflits ainsi que la crise prolongée et multidimensionnelle en Syrie continuent d'infliger d'immenses souffrances à la population civile. Plus de 70 % de la population a besoin d'une aide humanitaire, dont 7,2 millions de personnes déplacées à l'intérieur du pays. Les besoins en matière de santé sont également accablants. Le système de santé perturbé peine à fournir des services vitaux. En effet, 65 % des hôpitaux syriens et 62 % des centres de soins de santé primaires sont fermés ou ne fonctionnent que partiellement.

Combiné à un accès à l'eau et à des services d'assainissement défectueux, la menace d'épidémies, notamment de choléra, est réelle. Les acteurs humanitaires sont confrontés à des choix impossibles entre poursuivre leurs interventions afin de sauver des vies et mettre un terme à des programmes de santé essentiels.

L'ampleur du déficit de financement de la réponse humanitaire en Syrie est inquiétante. Les acteurs humanitaires ainsi que la population syrienne en subissent directement les conséquences. La Syrie ne doit pas devenir une crise oubliée, et la Suisse reste déterminée à soutenir les populations dans le pays et la région. Ainsi, nous maintenons nos contributions à un niveau stable et nous nous sommes engagés à verser plus de 65 millions de dollars pour l'année en cours.

Nous saluons la poursuite des opérations humanitaires de l'ONU à travers les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï, dont l'utilisation a été autorisée pour trois mois supplémentaires. Des autorisations à durée indéterminée restent néanmoins nécessaires pour permettre une plus grande prévisibilité ainsi qu'une programmation, un financement et une planification efficaces. Pour répondre à l'ampleur des besoins dans le pays, toutes les modalités de l'aide, y compris l'aide transfrontière et celle fournie à travers les lignes de front, sont indispensables. Nous rappelons que le droit international humanitaire oblige toutes les parties ainsi que les États tiers à autoriser et à faciliter le passage de l'aide humanitaire. Ainsi, toutes les parties doivent permettre et faciliter le transport de l'aide humanitaire à travers toute la Syrie, tout en garantissant un accès rapide, sécurisé, durable et sans obstacle à tous les civils en situation de besoin.

Le peuple syrien mérite la solidarité de la communauté internationale et du Conseil. Il ne doit pas oublier son sort.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Secrétaire générale adjointe par intérim, M^{me} Msuya, de leurs exposés. La tenue de la séance de ce mois-ci coïncide avec quelques dates importantes qui donnent à réfléchir.

Un an après que le régime syrien a annoncé qu'il autoriserait les livraisons d'aide de l'ONU via Bab el-Haoua et deux autres points de passage, il continue à ne donner son accord à cet égard que pour de courtes périodes à la fois. Le 12 août, le régime a prorogé la permission accordée à l'ONU d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï, juste un jour avant l'expiration de l'autorisation. Il a de nouveau accordé son autorisation pour une durée de trois mois seulement, jusqu'au 13 novembre. Si cette prorogation est une bonne

nouvelle pour les personnes qui dépendent de l'aide humanitaire et la fournissent, les États-Unis continuent d'exhorter le Conseil à demander au régime d'autoriser un accès plus prévisible et à plus long terme. Cela permettrait aux acteurs humanitaires de planifier, de déployer du personnel et d'utiliser les ressources plus efficacement.

Les États-Unis réclament depuis longtemps un accès humanitaire à tous les Syriens qui en ont besoin, quelles que soient les modalités, et nous sommes convaincus que cela est nécessaire. Par conséquent, le régime syrien doit autoriser immédiatement l'accès sans entrave de l'ONU au camp de Roukban, dans le sud-est de la Syrie.

Autre fait tout aussi préoccupant, plus de deux ans se sont écoulés depuis la dernière réunion de la Commission constitutionnelle, et le régime semble peu enclin à participer sérieusement au processus politique prévu par la résolution 2254 (2015). Nous continuons d'appuyer les efforts que fait l'Envoyé spécial Pedersen pour permettre la reprise d'un processus politique et nous appelons le régime non seulement à accepter une réunion de la Commission constitutionnelle mais à s'engager à y participer véritablement, où qu'elle se tienne.

De plus, nous réaffirmons que nous ne financerons pas de reconstruction dirigée par le régime et que les sanctions des États-Unis resteront en place jusqu'à ce qu'il y ait, au minimum, des progrès concrets et quantifiables sur la voie d'une solution politique conforme à la résolution 2254 (2015).

Face au processus politique, l'approche par défaut du régime d'Al-Assad est de temporiser. En revanche, dès lors qu'il s'agit du commerce illicite de Captagon et d'autres drogues de synthèse, là, le régime est aux affaires. Pendant ce temps, les États-Unis collaborent étroitement avec la Jordanie, le Liban et d'autres partenaires pour contribuer à régler les problèmes sanitaires et sécuritaires qu'engendrent la production et la distribution du Captagon. Nous rappelons à nos partenaires de la région que normaliser les relations avec le régime syrien ne fera ni cesser, ni réduire la production de Captagon. La communauté internationale doit poursuivre ses efforts pour diminuer la production et le commerce de Captagon en provenance de Syrie.

Douze terribles années se sont écoulées depuis que le journaliste américain Austin Tice a été enlevé en Syrie ; il est toujours détenu par le régime syrien. Les États-Unis ont pressé à plusieurs reprises le Gouvernement syrien d'œuvrer avec nous pour que nous puissions enfin faire rentrer Austin chez lui. Aujourd'hui, je relaie l'appel à le libérer immédiatement lancé par le Président

Biden. La liberté de la presse est essentielle, et les journalistes comme Austin jouent un rôle crucial en informant le public et en demandant des comptes à ceux qui détiennent le pouvoir. Nous sommes solidaires d'Austin, de sa famille et de tous les Américains détenus injustement ou retenus en otage à l'étranger. Nous continuerons de plaider par tous les moyens pour leur libération et de soutenir leurs proches jusqu'à ce qu'ils rentrent chez eux.

Plus globalement, nous restons aux côtés du peuple syrien qui appelle à la paix, la dignité, la sécurité et la justice, et nous appuyons les Syriens qui veulent exercer leurs droits à la liberté de réunion pacifique et la liberté d'expression. Les Syriens souffrent depuis bien trop longtemps et leur situation de plus en plus tragique exige une réponse énergique de la communauté internationale. Nous devons nous réengager à mobiliser la volonté politique et l'action collective requises pour aider les Syriens qui en ont désespérément besoin.

M. Polyanskiy (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous remercions l'Envoyé spécial pour la Syrie, M. Geir Pedersen, et la Secrétaire générale adjointe aux affaires humanitaires par intérim, M^{me} Joyce Msuya, de leurs exposés sur la situation en République arabe syrienne.

Malheureusement, en plus des nombreux problèmes, déjà notoires, auxquels la Syrie, pays ami, est confrontée, il faut désormais ajouter les conséquences de l'escalade sans précédent dans la bande de Gaza, due à l'opération militaire israélienne en cours, conséquences qui touchent la Syrie et la région tout entière. La Syrie se ressent directement des affrontements liés au conflit palestino-israélien depuis 10 mois, ainsi que des frappes aveugles menées par l'armée de l'air israélienne contre la République arabe syrienne et les territoires des pays voisins, en violation du droit international. Chaque semaine ou presque, des frappes de l'armée de l'air israélienne visent Damas et sa banlieue, ainsi que d'autres provinces syriennes. Elles constituent de graves violations de la souveraineté de la Syrie et des dispositions de la Charte des Nations Unies, violations auxquelles les membres occidentaux du Conseil restent indifférents. Il ne fait pour nous aucun doute que s'il s'agissait d'un État qui leur est loyal, et non d'un pays qui ne craint pas de mener une politique étrangère indépendante, leur réaction serait totalement différente et ils soulèveraient régulièrement la question au Conseil.

La frappe menée le 27 juillet sur Majdal Chams, dans le Golan syrien occupé par Israël, et qui, tragiquement, a coûté la vie à 12 enfants, illustre clairement les risques que comporte cette logique de l'escalade. Nous condamnons avec la plus grande énergie tout acte de violence

contre des civils. Ces tragédies risquent d'embraser une atmosphère déjà explosive dans la région, et de déclencher une nouvelle guerre à grande échelle au Moyen-Orient, ce qu'il faut éviter à tout prix. Quel dommage que nos collègues des États-Unis ne le comprennent pas et emboîtent le pas à Israël pour entretenir l'anarchie en Syrie, non seulement en se livrant à des frappes contre son territoire, mais aussi en exploitant les terroristes retranchés à l'est de l'Euphrate et à Tanf, où les forces américaines sont présentes illégalement, pour déstabiliser et faire tanguer la situation politique et socioéconomique du pays.

Un autre foyer de terrorisme est la zone de désescalade d'Edleb, contrôlée par les militants de Hay'at Tahrir el-Cham, organisation inscrite sur la Liste du Conseil de sécurité, que Washington tente de protéger de toute critique. Malheureusement, les organismes humanitaires de l'ONU font son jeu puisqu'ils continuent d'entretenir des contacts directs avec ces militants et ont peur d'appeler les choses par leur nom.

Il est impératif, pour stabiliser durablement le pays, de mettre fin à la présence militaire étrangère, qui viole la souveraineté et de l'intégrité territoriale de la République arabe syrienne. Nous réclamons également l'arrêt inconditionnel des frappes aériennes sur le territoire syrien. À défaut, tous les efforts visant un règlement politique seront voués à l'échec et nos délibérations au Conseil continueront de tourner en rond, ressemblant de plus en plus à des réflexions de philosophes scolastiques du Moyen-Âge.

Qui plus est, il ressort clairement des exposés entendus aujourd'hui qu'aucun progrès particulier n'a été engrangé, dans le contexte actuel turbulent, sur la voie d'un règlement politique en Syrie dans le cadre de la résolution 2254 (2015). Pour notre part, nous continuons d'appuyer un processus de règlement politique dirigé et contrôlé par les Syriens eux-mêmes, avec la médiation de l'ONU. Il n'y a pas d'autre option. Nous sommes foncièrement convaincus que le dialogue direct entre Syriens doit se poursuivre, dialogue dont l'enceinte est, et reste, la Commission constitutionnelle. Dans le même temps, nous estimons que c'est aux Syriens eux-mêmes de décider où se tiendra le prochain cycle de réunions, sans pression ni ingérence extérieure, quand bien même certains voudraient faire ce choix à leur place.

Dans l'intervalle, la situation humanitaire en Syrie continue de s'aggraver. Des millions de citoyens sont toujours confrontés à des pénuries alimentaires. Le nombre de personnes souffrant de problèmes nutritionnels a triplé au cours des cinq dernières années. Il est toujours difficile de prodiguer des soins de santé et d'assurer un

assainissement digne de ce nom. Le coût de la vie dans le pays a doublé au cours de l'année écoulée, et nombre de Syriens n'ont tout simplement pas les moyens d'acheter des produits de base et de première nécessité.

En parallèle, l'aide humanitaire internationale à la Syrie reste l'otage de l'approche politisée de l'Occident, qui fait de son mieux pour porter atteinte à la position du Gouvernement syrien légitime et n'a que faire de la reconstruction du pays ou du retour chez eux de centaines de milliers de réfugiés. Ajoutée aux sanctions et au pillage des ressources naturelles syriennes, cette situation affecte la vie des civils syriens, les condamnant à la faim et à la souffrance. En revanche, cela ne favorise pas la popularité de Washington ou de ses alliés en Syrie et dans le reste du Moyen-Orient. L'opinion publique arabe est bien consciente des véritables objectifs de la politique américaine dans la région.

Le rapport publié récemment par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale (CESAO), sur l'incidence des sanctions unilatérales, ajoute encore au faisceau de preuves que non seulement le matraquage de sanctions occidentales compromet le développement socioéconomique de la Syrie, mais que l'Occident collectif persiste en outre à n'en tenir aucun compte. On peut également rappeler un autre rapport, celui de la Rapporteuse spéciale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur l'exercice des droits de l'homme, Alena Douhan (A/HRC/54/23/Add.1), publié en 2023 suite à sa visite en Syrie, dans lequel elle tire des conclusions sans équivoque sur la nécessité de lever les restrictions unilatérales. Que les États-Unis le veuillent ou non, la vérité sur le châtement collectif infligé aux Syriens sous la houlette de Washington émerge peu à peu. Pour notre part, nous n'avons cessé de dénoncer les restrictions illégales imposées par les États-Unis d'Amérique et les pays européens, qui obèrent la capacité de la Syrie de se relever, et a fortiori de parvenir au développement durable.

Dans ce contexte, le plus déconcertant est que même les représentants du Bureau de la coordination des affaires humanitaires (OCHA) n'aient fourni aucune analyse, ni sur le rapport de la CESAO, ni sur celui de M^{me} Douhan. C'est comme si ces publications n'existaient pas. Pourtant ces documents abordent des questions relevant de leur compétence directe, à savoir la manière dont les sanctions compliquent la mise en œuvre des programmes humanitaires et des projets de développement connexes. Nous aimerions entendre les conclusions de l'OCHA à ce sujet. Jusqu'ici, nous n'avons eu droit qu'à des déclarations timides, et rares, sur l'importance des exemptions humanitaires, et encore, elles ne concernaient que le contexte du tremblement de terre de 2023 en Syrie. Nous appelons l'OCHA et son personnel à se laisser guider par les

principes de neutralité, d'impartialité, d'indépendance et d'humanité, et à faire publiquement la lumière sur les difficultés que les sanctions génèrent pour les Syriens, ainsi que pour les humanitaires dans l'exercice de leur noble mission. Le silence sur cette question sape non seulement les fondements de l'action de la branche humanitaire de l'ONU, mais aussi les principes moraux promus par l'Organisation.

Un autre problème persistant concerne l'accès humanitaire en Syrie. Il n'y a toujours pas de livraisons d'aide humanitaire à travers les lignes de front. Cette situation est inacceptable. Il importe d'agir en étroite coordination avec les autorités officielles pour utiliser tous les itinéraires humanitaires possibles, y compris à partir des territoires contrôlés par Damas. Nous ne pouvons pas tolérer une situation dans laquelle il n'y a pas d'accès humanitaire au nord du pays. Nous devons donc mettre en place un mécanisme efficace d'acheminement de l'aide à travers les lignes de front. L'exemple de la fermeture temporaire du point de passage à la frontière avec la Türkiye, en juillet, en raison de l'escalade des hostilités, montre clairement les risques liés à une telle situation.

Dans le même temps, malgré ce qu'affirment les pays occidentaux, nous constatons que les autorités syriennes se soucient du sort de leurs citoyens dans les zones qui ne sont pas encore sous le contrôle du Gouvernement syrien. J'en veux pour preuve le fait que Damas a une nouvelle fois fait preuve de bonne volonté et adopté une approche constructive dans sa coopération avec l'ONU en décidant de prolonger l'autorisation d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam, Raaï et Bab el-Haoua. Nous nous félicitons de cette mesure importante.

Pour instaurer la paix et la sécurité en Syrie et dans la région, l'Occident doit être prêt à abandonner sa position intransigeante contre Damas et à établir des relations normales, mutuellement respectueuses et dans des conditions d'égalité avec la République arabe syrienne. À cet égard, nous constatons une évolution positive de la position de certaines capitales européennes. Nous espérons que ces graines porteront leurs fruits et s'ajouteront aux efforts entrepris par les voisins de la Syrie dans la région pour que la situation évolue de manière constructive, en vue de normaliser les relations avec ce pays. Cela profiterait non seulement aux Syriens, mais également à nous tous.

M. Geng Shuang (Chine) (*parle en chinois*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Pedersen et la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya de leurs exposés.

À la lumière de la situation actuelle, je voudrais formuler trois observations.

Premièrement, il faut défendre fermement la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie. Nous appelons les parties concernées à faire preuve de la plus grande retenue et à déployer des efforts concrets pour préserver la stabilité des pays de la région, y compris la Syrie. Nous exhortons Israël à cesser ses attaques contre la Syrie et aux forces étrangères à mettre fin à leur présence militaire illégale dans ce pays. Nous espérons par ailleurs que les grandes puissances extérieures à la région joueront un rôle constructif pour apaiser la situation dans la région.

Deuxièmement, il faut continuer d'œuvrer en faveur d'un règlement politique de la question syrienne. La Chine appuie les efforts déployés par l'Envoyé spécial Pedersen pour continuer de travailler avec toutes les parties, conformément au principe d'un processus dirigé et contrôlé par les Syriens, et compte sur la collaboration des mécanismes de dialogue existants pour faciliter une solution politique sur la base de la communication et des consultations avec le Gouvernement syrien. Un processus politique stable ne peut être mis en place sans un climat favorable en matière de sécurité. La Chine appuie les efforts renforcés que déploie le Gouvernement syrien en matière de lutte contre le terrorisme et appelle la communauté internationale à unir ses forces pour combattre les forces terroristes en Syrie, conformément au droit international et aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et dans le cadre d'une politique de tolérance zéro.

Troisièmement, nous devons améliorer fondamentalement la situation humanitaire en Syrie. Grâce aux efforts conjoints du Gouvernement syrien et de l'ONU, le mécanisme transfrontière fonctionne désormais efficacement. Nous exhortons les parties concernées à faire preuve de souplesse et à s'efforcer de reprendre les opérations d'acheminement de l'aide à travers les lignes de front. Nous appelons les donateurs à honorer leurs engagements en matière d'aide et à garantir un financement suffisant pour les projets humanitaires dans toute la Syrie. Les sanctions unilatérales et le pillage illégal des ressources ont sérieusement affaibli la capacité de relèvement économique et de développement social de la Syrie. Il faut donc y mettre un terme immédiatement.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens à remercier l'Envoyé spécial Pedersen et la Secrétaire générale adjointe par intérim Joyce Msuya de leurs exposés détaillés aujourd'hui. Je salue également la participation des représentants de la Syrie, de l'Iran et de la Türkiye à la présente séance. Comme les intervenants l'ont souligné dans leurs exposés, la situation politique et humanitaire en Syrie reste désastreuse.

Aujourd'hui, je voudrais insister sur plusieurs points.

Premièrement, la République de Corée exprime son ferme appui aux efforts déployés par l'Envoyé spécial pour mettre en œuvre des mesures de confiance progressives sur la base de la résolution 2254 (2015). Face à la persistance des divisions et du conflit, de nombreux Syriens luttent pour leur survie. Les récentes informations faisant état d'une recrudescence des attaques menées par Daech, ainsi que les violents affrontements dans le nord-est de la Syrie, soulignent la nécessité urgente d'un regain d'attention de la part de la communauté internationale et d'une action plus concertée de la part des parties et des puissances concernées. Nous espérons que l'initiative de l'Envoyé spécial jettera les bases indispensables pour parvenir à un règlement pacifique et durable. Nous appelons donc toutes les parties à participer activement à cette initiative.

Deuxièmement, nous appelons tous les États à intensifier leurs efforts en ce qui concerne l'aide humanitaire pour combler le grave déficit de financement. Malgré les appels répétés du Conseil en faveur d'un financement accru du plan de réponse humanitaire pour la Syrie, il est très préoccupant de constater que plus des trois quarts des besoins restent sous-financés. Pour sa part, comme elle s'y était engagée en mai dernier lors de la Conférence de Bruxelles sur l'aide à apporter pour l'avenir de la Syrie et des pays de la région, la Corée a plus que doublé sa contribution au financement de l'action humanitaire pour cette année au profit du peuple syrien, y compris des réfugiés syriens dans les pays voisins, qui est passée de 12 à 26 millions de dollars. Compte tenu des répercussions régionales de la crise humanitaire multiforme en Syrie, nous appelons les acteurs régionaux à jouer un rôle plus important dans la mobilisation autour de cette question afin d'éviter que la situation ne se déstabilise davantage.

Troisièmement, nous demandons instamment à toutes les parties de prendre toutes les mesures nécessaires pour garantir un accès humanitaire continu et sans entrave, conformément à la résolution 2730 (2024). Sans cet accès, même les initiatives bénéficiant de financements suffisants pourraient échouer. À cet égard, nous nous félicitons de la prolongation pour trois mois supplémentaires de l'autorisation d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï, qui permettent à plus d'un million de personnes dans le nord-ouest de la Syrie de survivre. Nous recommandons vivement une autorisation à durée indéterminée pour tous les points de passage afin de garantir une plus grande prévisibilité et une meilleure continuité des opérations d'acheminement de l'aide humanitaire à grande échelle.

Quatrièmement, la question des personnes portées disparues reste d'une importance capitale. À l'approche de la Journée internationale des victimes de disparition forcée, le 30 août, nous rappelons qu'il est urgent de déterminer ce qu'il est advenu des 100 000 personnes disparues en Syrie, le plus grand nombre depuis la Seconde Guerre mondiale. À cette fin, la République de Corée a versé 10,9 millions de dollars au Comité international de la Croix-Rouge. En ce qui concerne la justice et la réconciliation, nous réaffirmons notre appui à l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne, créée suite à l'adoption, l'année dernière, de la résolution 77/301 de l'Assemblée générale, et nous attendons avec intérêt la mise en œuvre rapide de cette résolution, y compris la nomination du chef ou de la cheffe de l'Institution indépendante.

Pour terminer, la République de Corée exhorte une fois de plus toutes les parties de la région à redoubler d'efforts pour trouver un terrain d'entente afin de permettre au pays de sortir de ce cauchemar qui n'a que trop duré.

M^{me} Blokar Drobič (Slovénie) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et M^{me} Msuya, Sous-Secrétaire générale par intérim au Bureau de la coordination des affaires humanitaires, de leurs exposés.

Vu que l'ensemble de la région est en proie à de vives tensions, il est urgent de progresser vers une solution politique en Syrie. Nous l'avons déjà dit, mais il convient de le répéter : la Syrie n'est pas à l'abri des retombées de l'escalade régionale, en particulier de la guerre à Gaza, qui a une incidence directe sur le pays. La poursuite des violences dans diverses régions du pays, la recrudescence des hostilités et la résurgence de Daech continuent de faire des morts, des blessés et des déplacés parmi la population syrienne. La situation actuelle n'est pas tenable. La désescalade et un cessez-le-feu à l'échelle nationale en Syrie, conformément à la résolution 2254 (2015), sont plus que jamais nécessaires.

Mon intervention se concentrera sur trois points.

Premièrement, la situation devient chaque jour plus dangereuse et imprévisible. Nous appelons les parties syriennes à trouver un moyen d'établir un dialogue inclusif et de collaborer de manière constructive avec l'Envoyé spécial. Nous appelons également les principaux acteurs internationaux, y compris le groupe de contact arabe et les participants au processus d'Astana, à reprendre le dialogue et à coopérer avec l'Envoyé spécial sur la base des paramètres de la résolution 2254 (2015), pour parvenir à un règlement politique durable en Syrie. La relance du dialogue entre tous les Syriens, les parties internationales et l'ONU devrait permettre de trouver un terrain d'entente pour sortir ce processus de l'impasse.

Deuxièmement, des millions de Syriens continuent à vivre dans un climat de peur et à fuir le pays, que ce soit en raison du conflit violent, de l'oppression, de la crise économique, des violations persistantes des droits humains ou de la situation humanitaire désespérée, et ce depuis plus de 13 ans. Chaque épisode d'instabilité ou d'escalade met leur vie en danger, compromet leurs moyens de subsistance et réduit encore leur accès à la nourriture, à l'eau et aux soins de santé, comme c'est le cas actuellement à Deir el-Zor. Il est essentiel de garantir l'accès humanitaire par tous les points de passage disponibles. Nous prenons note du renouvellement de l'autorisation pour l'utilisation des points de passage de Bab el-Salam et de Raai et demandons l'ouverture des points de passage le long de l'Euphrate dès que possible. Les réfugiés syriens qui se trouvent à l'étranger sont de plus en plus pris en étau entre les pressions et le ressentiment dans les pays d'accueil et la crainte que leurs préoccupations en matière de protection et de subsistance ne soient pas suffisamment prises en compte s'ils rentrent en Syrie. Nous rappelons que les conditions d'un retour sûr, digne et volontaire des réfugiés syriens ne sont pas encore réunies. La dignité et le bien-être des réfugiés syriens doivent être protégés où qu'ils se trouvent.

Troisièmement, il ne peut y avoir de paix durable sans reddition de comptes. Du fait de l'impunité et de l'anarchie qui ont caractérisé les 14 dernières années, les Syriens sont confrontés à une sombre réalité, sans aucune issue en vue. La Slovénie appelle de nouveau le Gouvernement de la République arabe syrienne à garantir l'application des mesures conservatoires indiquées par la Cour internationale de justice. La Slovénie continuera d'appuyer les efforts déployés pour rassembler et préserver des éléments de preuve, notamment par le Mécanisme international, impartial et indépendant chargé de faciliter les enquêtes sur les violations les plus graves du droit international commises en République arabe syrienne depuis mars 2011 et d'aider à juger les personnes qui en sont responsables, ainsi que les travaux de la Commission d'enquête internationale indépendante sur la République arabe syrienne. Nous demandons de nouveau à toutes les parties de tout faire pour protéger les civils, les infrastructures civiles et les opérations humanitaires, conformément au droit international humanitaire et au droit international des droits de l'homme.

Pour terminer, nous réaffirmons notre plein soutien aux efforts de l'Envoyé spécial et nous appelons les parties à coopérer pleinement en vue de parvenir à un règlement politique durable en Syrie, dans l'intérêt du peuple syrien et de son avenir.

M^{me} Shino (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya de leurs exposés instructifs.

La crise syrienne, qui est entrée dans sa quatorzième année, ne montre aucun signe d'apaisement. La situation humanitaire s'aggrave : 6 millions de Syriens sont toujours réfugiés, 7 millions sont déplacés à l'intérieur du pays et plus de 70 % d'entre eux ont un besoin urgent d'assistance. Les difficultés économiques poussent de nombreux jeunes à quitter le pays, tandis que d'autres se tournent vers le militantisme ou les activités illicites. Ils ne peuvent pas se permettre d'attendre, année après année, un règlement politique qui reste hors de portée. Autre fait alarmant, de nombreux civils sont tués lors d'affrontements armés et d'attaques terroristes de plus en plus nombreuses commises par Daech.

Compte tenu de tout cela, je voudrais faire trois observations aujourd'hui.

Premièrement, le Moyen-Orient est aujourd'hui un amas d'étincelles, dont chacune pourrait embraser la région, comme l'illustrent les échanges de tirs de part et d'autre de la Ligne bleue au cours du week-end. Pour éviter cela, nous devons nous attaquer au principal foyer de tensions. Nous devons réduire au minimum les retombées du conflit à Gaza sur la Syrie. Pour ce faire, il faut un cessez-le-feu durable à Gaza, sans délai. La stabilité régionale est nécessaire à la stabilité syrienne, et vice versa. Si la Syrie est entraînée dans un conflit régional, cela pourrait déstabiliser davantage le pays et déclencher de nouvelles violences. Nous ne devons pas perdre de temps pour éteindre les étincelles et réduire les tensions régionales.

Deuxièmement, il est essentiel de soutenir le processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens et facilité par l'ONU, en application de la résolution 2254 (2015). Même si la Commission constitutionnelle ne règle pas définitivement la crise syrienne, elle offre la meilleure voie vers un règlement politique durable. Dans cette optique, nous soutenons fermement le rôle de l'Envoyé spécial Pedersen et ses efforts pour traiter tous les problèmes liés au conflit, y compris la reprise des travaux de la Commission constitutionnelle, dans le cadre d'une approche globale. Pourtant, plus de deux années précieuses ont été perdues en raison de l'absence d'un accord sur la question du lieu où doivent se tenir les réunions. Le Gouvernement syrien et l'opposition doivent mettre de côté leurs intérêts étroits et donner la priorité à l'avenir à long terme du pays. De même, il sera difficile de réaliser une avancée politique majeure sans rétablir la

confiance mutuelle entre le Gouvernement syrien et les principales parties prenantes. Le Japon estime que la clé réside dans la collaboration et le dialogue. À cet égard, nous sommes conscients des efforts en cours visant à rétablir les relations diplomatiques entre les Gouvernements syrien et turc, et ces efforts positifs doivent se poursuivre.

Troisièmement, l'assistance transfrontière depuis la Türkiye reste une bouée de sauvetage essentielle pour le nord-ouest de la Syrie. Si nous saluons la décision du Gouvernement syrien de proroger de trois mois l'utilisation par l'ONU des points de passage de la frontière de Bab el-Salam et de Raaï, nous demandons une prorogation plus longue afin de garantir la prévisibilité des opérations. Cependant, le besoin d'aide se fait sentir dans tout le pays. Même à Damas, les pénuries d'électricité sont graves et de nombreuses personnes ont besoin d'une aide d'urgence. Alors que les besoins humanitaires en Syrie n'ont jamais été aussi importants, le financement n'a jamais été aussi bas. Par conséquent, l'intervention humanitaire en Syrie doit être plus efficace que jamais. Il est essentiel que la communauté internationale garantisse les moyens de subsistance et les conditions de vie du peuple syrien en fournissant une assistance dans les domaines du relèvement rapide et de la résilience, qui aura des effets à moyen et long terme dans des domaines tels que l'éducation, les soins de santé et l'approvisionnement en eau et en électricité. À cet égard, nous appuyons fermement l'élaboration, sous l'égide de l'ONU, d'une stratégie de relèvement rapide et la création d'un fonds d'affectation spéciale pour le relèvement rapide. Le Japon, en tant que donateur important, continuera à apporter son assistance au peuple syrien.

Enfin, le Japon continuera de collaborer et de dialoguer avec le Gouvernement syrien et les principales parties prenantes et déploiera tous les efforts possibles, en tant que membre responsable du Conseil de sécurité, en vue d'un règlement durable de la crise syrienne, conformément à la résolution 2254 (2015).

M. Montalvo Sosa (Équateur) (*parle en espagnol*) : Je remercie les intervenants des informations qu'il nous ont communiquées.

L'escalade de la violence dans la région exacerbe la dynamique de la guerre prolongée en Syrie et aggrave ses effets sur la population civile. L'Équateur se joint à l'appel lancé aux parties pour qu'elles fassent preuve de la plus grande retenue et reprennent la voie de négociations politiques menées en toute bonne foi. La Syrie doit relancer un dialogue politique pluraliste, instaurer la confiance et promouvoir la désescalade de la violence et de ses effets déstabilisateurs sur la paix et la sécurité dans la région.

Depuis plusieurs mois, nous entendons l'Envoyé spécial Pedersen parler de la nécessité d'encourager les parties prenantes à s'engager à reprendre les réunions de la Commission constitutionnelle et à remédier à l'impasse politique en Syrie. Je réaffirme le soutien de l'Équateur à toute initiative visant à promouvoir la pleine mise en œuvre de la résolution 2254 (2015), un dialogue pluraliste et inclusif avec la participation de tous les secteurs sociaux et politiques, une approche coopérative en matière de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent, et des mesures pour faciliter l'accès de la population civile à l'aide humanitaire.

Les besoins humanitaires découlant du conflit deviennent de plus en plus complexes à bien des égards. La pénurie d'eau, l'effondrement des infrastructures critiques, la crise financière et la précarité de la situation économique témoignent de la gravité de la situation à laquelle est confrontée la population syrienne, comme nous l'avons entendu ce matin. Les personnes déplacées, en particulier les femmes, les filles et les personnes handicapées, ainsi que les réfugiés syriens dans des pays tiers, sont plus vulnérables et dépendent davantage de l'aide humanitaire. Il est nécessaire de faire face aux menaces communes et de promouvoir la coopération au service du développement, dans le cadre d'une approche régionale de la lutte contre le terrorisme et d'autres défis. Les pratiques qui violent les droits humains doivent cesser. Nous attendons toujours des réponses concernant le sort de plus de 100 000 personnes portées disparues ou détenues arbitrairement. Il est urgent que les délibérations du Conseil se traduisent en actes afin de faciliter l'action diplomatique de l'Envoyé spécial Pedersen et de mobiliser la volonté politique des parties, dans le but d'instaurer la paix et la sécurité dans la région, de rétablir l'état de droit et d'assurer le bien-être du peuple syrien.

M^{me} Rodrigues-Birkett (Guyana) (*parle en anglais*) : J'ai l'honneur de faire la présente déclaration au nom des trois membres africains du Conseil de sécurité, à savoir l'Algérie, le Mozambique et la Sierra Leone, et de mon pays, le Guyana.

Nous remercions M. Pedersen et M^{me} Msuya de leurs précieux exposés.

Mois après mois, les séances d'information sur la situation en Syrie font état de la situation catastrophique qui règne dans le pays et de l'absence de progrès dans le processus politique. Les souffrances endurées par les Syriens ne cessent de s'aggraver. Il y a très peu d'espoir que les conditions s'améliorent et que les Syriens déplacés puissent bientôt rentrer chez eux. Les trois membres

africains du Conseil de sécurité et le Guyana demandent à nouveau à toutes les parties de mettre de côté leurs divergences, de donner la priorité aux intérêts du peuple syrien et de collaborer de bonne foi avec l'Envoyé spécial, M. Pedersen, pour mettre fin à la crise qui frappe la Syrie depuis plus de 13 ans. Nous pensons que les Syriens ont le droit inaliénable de décider de l'avenir de leur pays et que la communauté internationale doit leur apporter l'appui nécessaire dans leur quête d'un avenir meilleur.

Les trois membres africains du Conseil et le Guyana réaffirment leur attachement inébranlable à un processus politique contrôlé et dirigé par les Syriens, qui doit aboutir à une solution politique durable à la crise syrienne, conformément à la résolution 2254 (2015). Nous appelons de nouveau au respect de la souveraineté, de l'indépendance et de l'intégrité territoriale de la Syrie, et condamnons toutes les violations de celles-ci. Nous exhortons toutes les parties à faire preuve de la plus grande retenue pour éviter une nouvelle escalade. La situation en Syrie reste fragile et peut se détériorer à tout moment compte tenu de la dynamique actuelle dans la région. Nous avons suivi avec une profonde inquiétude les affrontements dans la province de Deir el-Zor, qui ont causé la mort de 25 civils, ont fait 28 blessés et ont entraîné le déplacement temporaire de plusieurs familles. Nous condamnons fermement tout acte de violence. Il n'est dans l'intérêt de personne, et surtout pas du peuple syrien, que la violence reprenne en Syrie, surtout à un moment où la menace d'une guerre régionale est imminente et où le risque de résurgence du terrorisme est réel. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana réaffirment que la lutte contre le terrorisme est une responsabilité collective et appellent à une coopération renforcée à cet égard.

La situation humanitaire en Syrie, qui continue de se détériorer, est exacerbée par les sanctions unilatérales imposées au pays. Actuellement, 70 % des Syriens ont besoin d'assistance, et les femmes et les enfants sont les plus touchés. Nous soulignons que, si l'ampleur des besoins en Syrie continue d'augmenter, le financement du plan de réponse humanitaire est à son niveau le plus bas, soit 24 %. De plus, alors que 16,7 millions de personnes sont dans le besoin, l'aide ne parvient qu'à 2,7 millions de personnes chaque mois. Nous demandons instamment aux donateurs d'honorer leurs engagements et de financer le plan de réponse humanitaire pour donner à la communauté humanitaire les moyens d'améliorer les conditions de vie des 12,9 millions de personnes en situation d'insécurité alimentaire.

Nous saluons la décision prise par le Gouvernement syrien de prolonger l'autorisation d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raai, et appelons à utiliser

tous les moyens disponibles, y compris les mécanismes d'acheminement par les frontières et à travers les lignes de front, pour assurer l'acheminement de l'aide humanitaire à ceux qui en ont besoin. Si l'action humanitaire est cruciale, les Syriens ne doivent pas compter uniquement sur l'aide internationale. Les trois membres africains du Conseil de sécurité et le Guyana estiment que tout doit être mis en œuvre pour favoriser le relèvement de l'économie syrienne, améliorer les moyens de subsistance des Syriens et faciliter le retour volontaire, dans la dignité et en toute sécurité des réfugiés et des déplacés syriens dans leurs foyers. Nous appelons à la protection des réfugiés syriens où qu'ils se trouvent et condamnons l'attentat qui a coûté la vie à 10 réfugiés au Liban le 17 août.

Pour terminer, le statu quo en Syrie ne fera que prolonger les souffrances du peuple syrien. Si nous ne contribuons pas à garantir un règlement politique de la crise qui ravage leur pays depuis 13 ans, nous risquons de manquer à nos obligations envers le peuple syrien. C'est pourquoi nous appelons tous les Syriens à participer sans plus attendre aux efforts de l'Envoyé spécial et à faire les compromis nécessaires pour parvenir à un règlement politique de la crise syrienne. Ensemble, nous devons aider les Syriens à construire un avenir meilleur pour la Syrie et son peuple.

M. Camilleri (Malte) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya de leurs exposés détaillés.

Comme nous l'avons entendu aujourd'hui, la Syrie est toujours frappée par une crise qui semble insoluble. La présence d'acteurs non étatiques, de forces militaires étrangères et de zones de conflit ouvert continue d'exposer les civils à de graves conséquences sur le plan humanitaire et des droits humains. Malte est vivement préoccupée par l'escalade de la violence à l'intérieur des frontières du pays. Les affrontements dans les provinces de Deïr el-Zor et de Hassaké, ainsi que les bombardements continus de part et d'autre des lignes de front, exacerbent une situation déjà désastreuse sur le terrain, sur le plan humanitaire et en matière de protection. La violence restreint considérablement les déplacements des habitants, oblige les familles à quitter leur foyer et entrave l'accès aux services de base. Les frappes aériennes israéliennes illégales sur le territoire syrien font craindre une escalade régionale, avec des conséquences potentiellement catastrophiques. Comme toujours, ce sont les hommes, les femmes et les enfants syriens qui sont le plus durement touchés par la violence incessante. Les femmes et les filles sont toujours victimes d'attaques aveugles, de détentions et de disparitions forcées. Un nombre croissant de veuves et de femmes chefs de famille déclarent

être confrontées à des difficultés d'accès au logement, à leurs droits de propriété et à leur héritage. Les mariages précoces et forcés se multiplient, à la fois pour pallier les difficultés financières et pour faire face à l'augmentation des violences sexuelles. Malte appelle toutes les parties en Syrie à collaborer concrètement avec l'ONU pour faire cesser et prévenir ces violations, et à respecter les obligations qui leur incombent en vertu du droit international.

Malte se félicite de l'accord conclu le mois dernier avec Damas, sous l'égide de l'ONU, pour prolonger l'autorisation d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raaï, qui constituent une voie essentielle pour acheminer une aide humanitaire indispensable à plus de 1,1 million de personnes chaque mois dans le nord-ouest du pays. Nous continuons de plaider pour que tous les points de passage soient autorisés et utilisés tant que les besoins humanitaires persistent. Nous réaffirmons notre appui à toutes les modalités d'acheminement de l'aide qui empruntent les itinéraires les plus directs, y compris à travers les lignes de front. Si nous jugeons encourageante la hausse du financement du plan d'aide humanitaire des Nations Unies, le taux de financement n'en reste pas moins à 24,1 %, ce qui est préoccupant. Des ressources supplémentaires sont nécessaires d'urgence pour donner la priorité aux programmes consacrés au relèvement rapide, à la résilience et aux moyens de subsistance, qui sont essentiels pour promouvoir des conditions de vie durables et dignes pour la population syrienne.

Les retards persistants à reprendre les travaux de la Commission constitutionnelle ne font que creuser le fossé entre la crise syrienne et la possibilité d'une paix juste et durable. Malte exhorte une fois de plus toutes les parties, en particulier Damas, à revenir à la table des négociations mues par des intentions sincères quant à l'avenir de la Syrie. Aucune voie viable autre que la résolution 2254 (2015) ne permettra de réaliser des progrès crédibles et réels. Une coopération accrue avec l'Envoyé spécial et ses bons offices est vitale, notamment une implication franche dans sa démarche progressive et réciproque. Nous soulignons également l'importance de garantir la participation pleine, égale et véritable des femmes, en toute sécurité, à toutes les étapes du processus politique.

La question des personnes portées disparues, des victimes de disparition forcée et des personnes détenues arbitrairement est un symbole tragique de la violence du conflit syrien. Une coopération porteuse de progrès dans ce domaine permettrait à des centaines de milliers de familles de faire leur deuil et témoignerait d'une réelle volonté de rendre des comptes pour les crimes commis. À cet égard, Malte renouvelle son appui à l'Institution

indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne. Nous demandons instamment que l'exécution de son mandat suive une démarche tenant compte des questions de genre et axée sur les survivantes et survivants. Pour les réfugiés syriens qui souhaitent rentrer chez eux, nous réaffirmons que tous les retours doivent être volontaires, sûrs et dignes. Nous sommes préoccupés par les récentes informations faisant état de retours forcés en Syrie depuis des pays de la région et soulignons qu'il incombe à Damas de veiller à ce que les droits, la sûreté et la sécurité de toutes les personnes rapatriées soient respectés.

Pour terminer, Malte souligne une fois de plus qu'il est crucial que toutes les parties à ce conflit, ainsi que leurs soutiens internationaux, recherchent des compromis. Il est urgent de faire montre de leadership et de vision pour combler les écarts.

M^{me} Paolini (France) : Je remercie M. Geir Pedersen et M^{me} Joyce Msuya pour leurs interventions.

La France rappelle sa vive inquiétude face à la montée des tensions au Moyen-Orient. La possibilité d'une extension de ces tensions à la Syrie aurait des conséquences dramatiques, surtout dans un contexte où les violences en Syrie se poursuivent, comme l'ont montré les récentes attaques contre la coalition internationale contre Daech, que nous condamnons, ou l'expansion du trafic de Captagon et la résurgence de Daech.

Je me permets de le rappeler de nouveau dans le contexte actuel : seule une solution politique fondée sur la mise en œuvre de la résolution 2254 (2015), dans tous ses aspects, permettra de parvenir à une paix juste et durable en Syrie. Sur cette base, la communauté internationale se tient prête à explorer avec le régime syrien toutes les perspectives susceptibles de ramener la stabilité en Syrie. Nous soutenons à ce titre les efforts de M. Pedersen.

C'est à la condition de progrès tangibles dans un processus politique crédible et inclusif que les sanctions que nous avons adoptées pourront être levées et que nous pourrions envisager de financer la reconstruction.

Nous continuerons à apporter notre soutien aux millions de réfugiés syriens dans la région, ainsi qu'aux pays qui les accueillent. La France poursuit dans le même temps ses travaux avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés pour que le régime syrien crée les conditions d'un retour volontaire, sûr, digne et durable des réfugiés en Syrie et mette en œuvre toutes les garanties nécessaires, dans le respect des dispositions du droit international en la matière. Les obstacles au retour ne

sont pas seulement économiques, mais aussi sécuritaires et politiques. L'ignorer n'encouragera personne à revenir.

La situation humanitaire continue de se dégrader, et 70% de la population est désormais dépendante d'une assistance humanitaire. Alors que l'insécurité alimentaire touche près de 13 millions de personnes, la France a décidé de renforcer son soutien au Programme alimentaire mondial, y compris à travers un projet pilote sur la chaîne de revalorisation du blé dans le nord-ouest. Le renouvellement des deux points de passage de Bab el-Salam et Raai, le 13 août dernier, est une bonne nouvelle. Nous exhortons le régime syrien à renouveler l'ensemble des autorisations de passage sans limitation de durée, afin que les acteurs humanitaires puissent disposer de la prévisibilité nécessaire pour répondre à des besoins croissants. La France et l'Union européenne resteront pleinement mobilisées pour répondre aux besoins humanitaires des populations civiles syriennes.

M. Kariuki (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie de leurs exposés l'Envoyé spécial Pedersen et la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya.

Je ferai trois observations.

Premièrement, ce mois-ci, des milices soutenues par l'Iran ont mené une énième série d'attaques contre les forces de la coalition en Syrie. Les acteurs malveillants s'emploient toujours à tirer parti de l'instabilité pour asseoir leur influence et, en définitive, déstabiliser la région. Les violences commises par les forces du régime, soutenues par l'Iran, contre les Forces démocratiques syriennes le long de l'Euphrate risquent de déstabiliser davantage un pays déjà balaféré par le conflit. Cette instabilité continuera d'avoir une incidence par-delà les frontières, au Liban et en Iraq.

Deuxièmement, de tristes anniversaires survenus ce mois nous obligent à ne pas oublier l'impact dévastateur que ce conflit a sur la vie des Syriennes et Syriens. Il y a 11 ans, le régime d'Al-Assad utilisait des armes chimiques pour tuer plus de 1400 personnes dans la Ghouta. Une décennie s'est écoulée depuis que Daech a commencé son génocide contre les Yézidis. Et je tiens à mettre en relief le sort des Yézidies disparues et des familles déchirées par ces actes effroyables. À l'occasion de la Journée internationale des victimes de disparition forcée, nous rappelons que ces personnes comptent pour environ 5% de la population syrienne totale. Toutes les parties doivent faire preuve de bonne foi tandis que l'Institution indépendante chargée de la question des personnes disparues en République arabe syrienne est mise sur pied pour élucider le sort des disparus.

Troisièmement, malgré le profond traumatisme causé par ces terribles crimes, le peuple syrien continue, avec courage et détermination, d'exiger sa liberté et ses droits démocratiques. Cela fait maintenant un an que des manifestations ont lieu à Soueïda pour protester contre le régime d'Al-Assad et réclamer un changement. Ces manifestations sont un témoignage spectaculaire des problèmes non résolus qui avaient poussé la population à descendre pour la première fois dans la rue en 2011. Nous continuons d'appeler le régime d'Al-Assad à répondre aux revendications des manifestants en matière de droits humains, civiques et politiques et à mettre fin à l'assujettissement systémique des Syriennes et Syriens qui recherchent légitimement la liberté, la démocratie et le changement.

En tout état de cause, le régime d'Al-Assad a la possibilité de mettre en œuvre la résolution 2254 (2015). Elle énonce une issue au conflit qui protégerait les droits de toute la population syrienne. Le Royaume-Uni rend hommage à la persévérance de celles et ceux qui recherchent courageusement la vérité, la justice, la liberté et la stabilité.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République arabe syrienne.

M. Dandy (Syrie) (*parle en arabe*) : Je vous félicite, Monsieur le Président, de la compétence avec laquelle votre pays ami s'acquitte de la direction des travaux du Conseil de sécurité ce mois.

Nous nous réunissons aujourd'hui alors que notre région connaît une dangereuse escalade qui fait courir un risque d'embrasement et de déflagration, dont les répercussions n'affecteraient pas uniquement la région mais le monde entier. L'entité d'occupation israélienne continue de perpétrer le crime de génocide contre les Palestiniens de la bande de Gaza et d'attaquer les pays de la région, y compris le mien, la Syrie. Ainsi, le dernier exemple en date en est son agression perfide, le 27 juillet, contre la ville syrienne de Majdal Chams, dans le Golan syrien occupé.

La délégation de mon pays réfère au contenu des deux lettres identiques datées du 14 août 2024 (S/2024/617), adressées au Secrétaire général et au Président du Conseil de sécurité par le Gouvernement de la République arabe syrienne. Les lettres font état du rejet catégorique par la Syrie des mensonges proférés par le représentant de l'entité d'occupation israélienne au cours de la séance d'urgence sur la situation au Moyen-Orient, y compris la question palestinienne, le 13 août (voir S/PV.9704). La Syrie condamne à nouveau dans les termes les plus forts le fait que, dans le cadre de sa mise en scène, de ses tours de passe-passe et de ses tentatives de déformation de la réalité, le représentant

de l'entité israélienne a montré des photographies d'enfants syriens morts en martyrs à la suite de l'attaque israélienne contre Majdal Chams dans le Golan syrien occupé et a prétendu qu'il s'agissait d'enfants israéliens.

La Syrie souligne que les habitants du Golan occupé sont des citoyens syriens arabes. Ils ont toujours été et feront toujours partie intégrante du peuple syrien. Ils sont profondément attachés à leur patrie, la Syrie, et à leur identité nationale. Ils rejettent l'occupation israélienne et espèrent mettre fin à cette occupation et aux pratiques criminelles dont ils sont victimes. La Syrie réaffirme son droit légitime de récupérer la totalité du Golan syrien occupé. Il s'agit d'un droit inaliénable qui ne peut faire l'objet d'aucun compromis, d'aucune pression ni d'aucune prescription. Il s'agit d'un droit garanti par le droit international et les résolutions pertinentes des organes de l'ONU, en particulier la résolution 497 (1981).

Les risques dans la région sont exacerbés par certains pays occidentaux, les États-Unis en tête, qui prétendent défendre les droits humains, tout en mobilisant leurs flottes et leurs armées pour soutenir l'entité criminelle d'occupation israélienne afin qu'elle puisse poursuivre ses crimes, ses massacres et ses attaques, au lieu de jouer leur rôle de membre permanent du Conseil de sécurité, pour permettre à celui-ci de s'acquitter de son mandat en matière de maintien de la paix et de la sécurité internationales, conformément à la Charte des Nations Unies.

Le Gouvernement syrien continue de prendre des mesures pour améliorer la situation humanitaire et fournir des services de base aux Syriens, notamment en modernisant l'infrastructure administrative et législative. Dans ce contexte, il a publié le mois dernier le décret législatif n° 19 qui prévoit, entre autres, la création d'un conseil national pour les personnes handicapées. Ce conseil est chargé de toutes les questions relatives aux personnes handicapées, notamment leur protection, leur intégration dans la société et la satisfaction de tous leurs besoins par la fourniture d'une protection sociale et la mise en place d'infrastructures adaptées qui permettent d'assurer leur participation à la vie politique et publique.

Le Gouvernement syrien poursuit son approche positive et sa coopération constructive avec ses partenaires sur les questions humanitaires et de développement. Il continue de leur fournir l'appui et les facilités nécessaires et a renouvelé l'autorisation accordée à l'ONU d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raai pour une période supplémentaire de trois mois afin de garantir que l'aide parvient aux civils syriens qui en ont besoin dans le nord-ouest de la Syrie.

Alors que le monde célèbre la Journée mondiale de l'aide humanitaire, mon pays, la Syrie, continue de souffrir de la politisation et de l'obstruction de l'action humanitaire par certains pays occidentaux, qui retiennent le financement de l'action humanitaire et la lient à des conditions politiques pour servir leurs intérêts, au détriment de la sécurité, de la stabilité et des moyens de subsistance du peuple syrien. Les politiques hostiles qu'ils ont adoptées nuisent gravement aux efforts déployés par le Gouvernement syrien et à la capacité de l'ONU et de ses institutions spécialisées à s'acquitter de leur mandat et à soutenir la résilience des Syriens, notamment en appuyant des projets de relèvement rapide dans les domaines essentiels mentionnés dans les résolutions du Conseil de sécurité, tels que la santé, l'éducation, l'eau, l'électricité et le logement.

Il y a 18 mois, la Syrie a été frappée par un tremblement de terre dévastateur. À l'époque, faute de machines et d'équipements modernes en raison de mesures coercitives unilatérales, de nombreux Syriens ont été contraints de creuser à mains nues pour retrouver leurs proches et les retirer des décombres. Aujourd'hui, alors que la Syrie est frappée par de nouveaux séismes, dont le plus récent d'une magnitude de 5,5 sur l'échelle de Richter a eu lieu il y a deux semaines, la situation reste catastrophique parce que certains pays occidentaux, menés par les États-Unis, poursuivent leurs politiques destructrices de punition collective en imposant des mesures coercitives unilatérales visant tous les Syriens sans exception. L'absence de machines et d'équipements modernes n'est qu'une des conséquences catastrophiques des mesures coercitives unilatérales, qui visent aussi directement des secteurs vitaux tels que les secteurs bancaire et financier, ainsi que les secteurs du pétrole, de l'énergie, de l'aviation, de la construction et d'autres secteurs essentiels qui ont une incidence sur la vie quotidienne de tous les Syriens.

Ma délégation prend note des points positifs mentionnés dans le rapport publié par la Commission économique et sociale pour l'Asie occidentale sur les effets négatifs des mesures coercitives unilatérales sur la République arabe syrienne. Ce rapport contient des preuves supplémentaires des conséquences catastrophiques de ces mesures illégales et réfute les affirmations de ceux qui les imposent. Ma délégation souligne néanmoins que le véritable problème est l'imposition de mesures coercitives, qui constituent une violation flagrante du droit international, et non leur application excessive ou les effets involontaires en découlant. Ma délégation attend avec intérêt le rapport du Secrétaire général sur la surveillance et l'étude des conséquences de l'imposition de mesures unilatérales sur

les pays touchés, en application de la résolution 78/135 de l'Assemblée générale, intitulée « Mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement ».

La Syrie reit son engagement en faveur d'un processus politique dirigé et contrôlé par les Syriens, sans aucune ingérence extérieure et dans le plein respect de sa souveraineté et de son intégrité territoriale. Nous affirmons que nous continuons de coopérer et de dialoguer avec l'Envoyé spécial du Secrétaire général en sa qualité de facilitateur. Nous espérons que ses efforts visant à organiser la neuvième session de la Commission constitutionnelle à Bagdad seront couronnés de succès.

Nous soulignons également qu'une solution politique en Syrie passe par la fin de la présence illégale des forces des États-Unis, de leur pillage des richesses de la Syrie et de leur appui au terrorisme et à leurs milices supplétives, qui n'hésitent pas à lancer des attaques criminelles contre des civils innocents défendant leurs familles, leurs villages et leurs biens à Deïr el-Zor, Al-Hassaké et Qamichli, ainsi que dans d'autres zones des régions de l'est et du nord-est, avec le soutien direct des forces américaines présentes illégalement sur certaines parties du territoire syrien.

La Syrie insiste sur le fait qu'il n'existe aucun fondement juridique à la présence illégale des forces des États-Unis en Syrie sans le consentement du Gouvernement syrien. Leur présence va à l'encontre des dispositions établies du droit international, tant conventionnel que coutumier. Les mensonges et les affirmations des États-Unis concernant la défaite de Daech pour justifier le maintien de leur présence illégale sont peu convaincants et n'ont aucun fondement juridique. Au contraire, cette présence entrave les efforts de lutte contre le terrorisme en Syrie et freine l'action menée à l'échelle nationale dans le cadre de la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies, qui met clairement l'accent sur l'appropriation nationale de la lutte contre le terrorisme et sur le respect de la souveraineté nationale. En conséquence, il faut mettre un terme à cette présence militaire étrangère illégale sur le territoire syrien ainsi qu'aux actes d'agression qui y sont associés, au soutien aux entités terroristes et aux milices et au pillage des richesses nationales, et restaurer l'autorité de l'État et l'état de droit sur l'ensemble du territoire national.

Enfin, en ce qui concerne les accusations fausses et sans fondement du représentant de l'Administration des États-Unis au sujet des stupéfiants, je tiens à préciser ce qui suit. La guerre terroriste en Syrie a conduit à

une augmentation des activités criminelles des organisations terroristes et des groupes affiliés, et ce grâce, bien sûr, au soutien de l'Administration des États-Unis. Ces organisations financent leurs crimes par le trafic de stupéfiants. Malgré les difficultés auxquelles il est confronté, le Gouvernement syrien ne ménage aucun effort, y compris en coopérant avec les pays voisins, pour lutter contre ce phénomène, et a réalisé d'importantes avancées sur ce front.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la République islamique d'Iran.

M. Irvani (République islamique d'Iran) (*parle en anglais*) : Comme il s'agit de notre première déclaration du mois, nous félicitons la Sierra Leone de son accession à la présidence du Conseil et saluons le brio avec lequel elle a dirigé les travaux jusqu'à présent. Nous remercions l'Envoyé spécial du Secrétaire général, M. Pedersen, et la Secrétaire générale adjointe par intérim aux affaires humanitaires, M^{me} Msuya, de leurs exposés éclairants.

La situation humanitaire en Syrie reste désastreuse et le peuple syrien continue de faire face à de graves difficultés économiques. La politisation de l'aide humanitaire et l'obstruction de l'appui international à la reconstruction de la Syrie, en grande partie sous l'impulsion des États-Unis et de leurs alliés occidentaux, prolongent le conflit et exacerbent les souffrances du peuple syrien. En outre, les États-Unis continuent d'utiliser des sanctions unilatérales inhumaines comme un outil pour punir collectivement la population syrienne. Ces actions illégales imposent des difficultés injustifiables à la Syrie et entravent son relèvement.

Nous renouvelons notre appel à la levée immédiate de ces mesures préjudiciables. Leur levée s'impose à la fois comme une obligation légale et comme un impératif moral. De même, la fourniture d'une aide humanitaire impartiale et non politisée à toutes les régions de la Syrie est essentielle pour sauver des vies. Les projets de relèvement rapide doivent être privilégiés afin d'apporter un soutien global aux communautés et de les aider à se reconstruire et à renforcer leur résilience. Favoriser la reconstruction de la Syrie et assurer le retour en toute sécurité des réfugiés et des personnes déplacées dans leur lieu de résidence d'origine doivent faire partie intégrante d'une solution globale au conflit actuel en Syrie. Les intérêts de millions de réfugiés syriens ne doivent pas être instrumentalisés à des fins politiques par certains pays. Retarder le retour des réfugiés syriens ne fait que prolonger leurs souffrances et imposer un fardeau excessif aux pays voisins.

L'Iran se félicite de la décision du Gouvernement syrien de renouveler l'autorisation accordée à l'ONU d'utiliser les points de passage de Bab el-Salam et de Raai pour trois mois supplémentaires, jusqu'au 13 novembre, ainsi que l'autorisation d'utiliser le point de passage de Bab el-Haoua pour six mois supplémentaires, qui a été approuvée le mois dernier.

Nous condamnons fermement l'agression continue d'Israël contre la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, qui prend pour cible des civils et des infrastructures civiles, ainsi que la poursuite de l'occupation du Golan syrien par Israël. Les activités malveillantes d'Israël dans la région constituent une grave menace pour la paix et la sécurité internationales. Fort de l'appui indéfectible des États-Unis et du soutien politique du Royaume-Uni, le régime d'occupation d'Israël continue de perpétrer ses atrocités quotidiennes et ses crimes de guerre systématiques contre le peuple palestinien à Gaza et en Cisjordanie et de violer, en toute impunité, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Liban. Le Conseil de sécurité doit condamner sans équivoque le régime brutal d'Israël pour ses activités malveillantes dans la région et prendre des mesures énergiques pour contraindre ce régime terroriste à mettre fin à son occupation du Golan syrien, à cesser tout acte d'agression contre la Syrie et le Liban et à mettre un terme à la guerre génocidaire qu'il mène contre le peuple palestinien.

Nous partageons l'avis exprimé par le représentant de la République arabe syrienne selon lequel toute solution politique doit passer par la fin de la présence illégale des forces américaines, l'arrêt de leur exploitation des ressources syriennes et la cessation de leur appui aux groupes terroristes et aux milices. Les récentes attaques et violences commises par les milices et les groupes terroristes soutenus par les États-Unis contre des civils innocents à Deir el-Zor, à Hassaké et dans d'autres zones des régions de l'est et du nord-est sont très préoccupantes.

L'Iran est déterminé à trouver une solution politique à la crise syrienne. Nous appuyons les efforts de l'Envoyé spécial et saluons le dialogue actif qu'il entretient avec toutes les parties engagées dans le règlement du conflit. L'Iran plaide vigoureusement en faveur d'une reprise rapide des réunions de la Commission constitutionnelle et appuie les efforts visant à organiser la neuvième série de discussions de la Commission à Bagdad, étant donné que cette option a obtenu le soutien de la plupart des parties. En outre, l'Iran, aux côtés de ses partenaires du processus d'Astana, la Russie et la Turquie, reste déterminé à parvenir à une normalisation à long terme de la situation

en Syrie. Dans ce contexte, nous soutenons pleinement la reprise du dialogue syro-turc, dont nous reconnaissons l'importance dans le cadre de ces efforts plus vastes.

Pour terminer, je voudrais souligner la responsabilité des États-Unis dans la situation actuelle en Syrie et dans la région. La présence illégale de leurs forces d'occupation est la principale source d'instabilité et d'insécurité en Syrie, ce qui permet aux groupes terroristes de consolider leur position et de perpétrer de nouvelles atrocités. Elle viole la souveraineté et l'intégrité territoriale de la Syrie, le droit international, la Charte des Nations Unies et les résolutions du Conseil de sécurité, notamment la résolution 2254 (2015). La lutte contre le terrorisme ne peut en aucun cas être invoquée pour justifier ces violations flagrantes. Pourtant, au lieu de prendre des mesures concrètes pour mettre fin à ces graves violations, les États-Unis continuent de les commettre et, dans le même temps, appuient Israël et lui fournissent activement un soutien militaire, financier et en matière de renseignement, ainsi qu'une couverture diplomatique lui permettant de continuer à commettre des atrocités criminelles contre d'autres pays de la région.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant de la Türkiye.

M. Yıldız (Türkiye) (*parle en anglais*) : Je remercie l'Envoyé spécial Pedersen et la Secrétaire générale adjointe par intérim Msuya de leurs exposés.

Le conflit syrien, qui dure depuis 13 ans, cause d'immenses souffrances à des millions de Syriens, lesquels sont confrontés à un espace politique restreint, à la détérioration de l'économie, à des déplacements massifs, au terrorisme, à la violence et à une situation humanitaire qui ne cesse de se dégrader. Ces crises qui se multiplient auraient pu être évitées si les causes profondes du conflit avaient été traitées en temps utile, conformément à la résolution 2254 (2015). Malheureusement, non seulement la crise syrienne n'a pas été réglée, mais la région est désormais plongée dans une tourmente grave et complexe.

À ce stade critique, notre première priorité à nous tous devrait être d'empêcher la Syrie de sombrer dans une nouvelle spirale de violence régionale. La gravité de la situation au Moyen-Orient est un signal d'alarme qui met en évidence la nécessité urgente de parvenir à un règlement durable du conflit syrien. À l'intérieur comme à l'extérieur de la Syrie, tous les acteurs doivent regarder cette réalité en face et éviter de traiter la crise syrienne comme un conflit gelé ou une situation d'après-conflit. La seule solution permanente est celle d'une Syrie gouvernée selon la volonté de tous les Syriens, et dont l'intégrité territoriale et l'unité sont préservées. Un règlement durable n'est possible que si tous les

acteurs concernés déploient un effort concerté et adoptent une vision commune axée sur quatre priorités : premièrement, la revitalisation du processus politique en réunissant sans plus tarder la Commission constitutionnelle, bien que, malheureusement, cette démarche continue de faire l'objet d'obstructions ; deuxièmement, la création de conditions propices au retour en toute sécurité, de plein gré et dans la dignité des Syriens dans leur pays ; troisièmement, la lutte contre le terrorisme séparatiste afin de préserver l'intégrité territoriale et l'unité de la Syrie ; et quatrièmement, la garantie de l'acheminement ininterrompu de l'aide humanitaire aux personnes qui en ont besoin en Syrie. La Commission constitutionnelle est au cœur du processus politique de l'ONU pour la Syrie. Il est essentiel de garantir sa continuité. Grâce à l'évolution du processus politique, d'autres mesures peuvent être prises pour améliorer facilement la vie des populations sur le terrain.

L'évolution alarmante de la situation dans le nord-est de la Syrie devrait être une source de profonde préoccupation pour tous ceux qui ont à cœur de préserver l'unité et l'intégrité territoriale du pays. Les derniers événements survenus à Deir el-Zor montrent une fois de plus à quel point le soutien apporté à l'organisation terroriste Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK)/Unités de protection du peuple/ Forces démocratiques syriennes (FDS) est malavisé et insoutenable. Les pratiques oppressives de cette organisation terroriste et ses graves violations à l'encontre des populations locales dans le nord-est de la Syrie, en particulier des enfants, ont été largement confirmées depuis des années, y compris par l'ONU. Elle fait presque la même chose dans certaines parties de l'Iraq.

Dernièrement, comme l'indiquent les rapports du Bureau de la coordination des affaires humanitaires, l'organisation terroriste PKK/Unités de protection du peuple/FDS a révélé une fois de plus son visage hideux en restreignant l'accès de la population locale de Deir el-Zor aux denrées alimentaires de base et à l'eau potable, et en entravant l'acheminement de l'aide humanitaire de l'ONU à travers les lignes de front dans les régions de Ras el-Aïn et de Tell Abiad. Le PKK et sa ramification, les soi-disant FDS, tentent d'assujettir le peuple syrien depuis des années sous le prétexte de combattre Daech, tout en libérant en réalité des individus affiliés à Daech et en se concentrant uniquement sur le programme séparatiste du PKK, comme l'illustrent son prétendu contrat social et ses tentatives d'organiser des élections locales. En tant que tel, le PKK constitue la principale menace à l'unité et à l'intégrité territoriale de la Syrie, ainsi qu'un grave danger pour tout effort concret visant à instaurer la paix et la stabilité dans ce pays.

La Syrie demeure également confrontée à une détérioration profonde de la situation humanitaire. Alors que la crise est entrée dans sa quatorzième année, un nombre record de 16,7 millions de personnes ont besoin d'aide humanitaire dans le pays. Malgré cela, la capacité d'intervention humanitaire de l'ONU est fortement limitée par les incertitudes concernant l'accès et l'insuffisance du financement. Tout en prenant note de l'utilisation continue de trois points de passage de la frontière pour l'acheminement d'une aide transfrontières vitale par l'ONU, nous appelons à garantir un accès prévisible, basé sur les besoins, plutôt que d'accorder des prorogations temporaires et artificielles. Les prorogations accordées à la dernière minute pour des périodes de courte durée ne sont pas acceptables. De même, il est nécessaire de préserver une approche applicable à l'ensemble de la Syrie, qui est l'épine dorsale de l'intervention humanitaire massive de l'ONU dans cette situation de conflit complexe.

Compte tenu de l'aggravation de la situation humanitaire, il est également essentiel de ne pas réduire le financement de l'action humanitaire pour la Syrie et de verser rapidement les contributions annoncées. La Türkiye continuera à faciliter l'acheminement de l'aide humanitaire vers la Syrie. Nous coopérons également avec l'ONU pour apporter des solutions durables aux problèmes d'approvisionnement en eau et en électricité dans le nord de la Syrie, et je remercie la Secrétaire générale adjointe par intérim de l'avoir mentionné.

Pour terminer, nous devons recentrer l'attention de la communauté internationale, en renforçant la coordination et en appliquant une approche holistique en ce qui concerne la Syrie. Toute avancée significative vers une véritable réconciliation nationale répondant aux attentes de l'ensemble de la population syrienne contribuera au règlement du conflit syrien.

Je vous souhaite plein succès, Monsieur le Président, durant votre présidence du Conseil.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant des États-Unis a demandé la parole pour faire une autre déclaration.

M. Wood (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Que l'on veuille bien m'excuser de prendre à nouveau la parole, mais je dois répondre à certains commentaires faits par le représentant du régime d'Al-Assad.

Soyons clairs : personne n'a causé plus de tort au peuple syrien – que ce soit sur le plan économique, politique ou militaire – que le régime d'Al-Assad. N'oublions pas

comment cette guerre a commencé. Le régime peut essayer de rejeter la responsabilité sur d'autres, mais la communauté internationale ne sera pas dupe de ces diversions habituelles. Le régime représente toujours une menace majeure pour la sécurité du peuple syrien. Il a commis des atrocités inimaginables contre des Syriens, le plus effrayant étant l'utilisation d'armes chimiques. Il n'est pas étonnant que les Syriens vivant à l'extérieur du pays soient réticents à rentrer chez eux. La communauté internationale n'oubliera pas ces atrocités et le régime syrien devra en répondre.

Je souhaite faire une dernière observation. Certains participants ont déclaré que les États-Unis pillent les ressources de la Syrie. C'est absolument et totalement faux. Les États-Unis ne pillent pas les ressources de la Syrie. Les soldats américains sont présents en Syrie pour combattre Daech, comme nous l'avons maintes fois souligné au Conseil. J'appelle donc ceux qui continuent de proférer de fausses accusations sur ce que font les États-Unis en Syrie à cesser de le faire et à assumer la responsabilité de ce qu'ils ont fait au peuple syrien et aux perspectives d'avenir de la Syrie.

Le Président (*parle en anglais*) : Le représentant de la République arabe syrienne a demandé la parole pour faire une autre déclaration. Je lui donne maintenant la parole.

M. Dandy (Syrie) (*parle en arabe*) : Nous sommes habitués aux mensonges et aux fausses allégations du représentant de l'Administration américaine. Chacun sait qu'il n'existe aucune base légale pour la présence de troupes américaines dans mon pays, sous le prétexte de combattre et de vaincre Daech. Je l'ai expliqué tout à l'heure et je ne m'étendrai pas sur le sujet. Je voudrais simplement renvoyer les membres à un aveu explicite du général Mark Milley, ancien chef d'état-major de l'armée américaine, qui a déclaré,

« Avant de nous poser en donneurs de leçons sur les agissements d'Israël, et j'éprouve beaucoup de chagrin à cause des personnes innocentes qui meurent à Gaza, nous ne devrions pas oublier que nous, les États-Unis, avons tué beaucoup d'innocents à Mossoul, à Raqqa [...] Nous avons détruit 69 villes japonaises, sans compter Hiroshima et Nagasaki. Nous avons massacré des gens en masse [...] hommes, femmes et enfants ».

Ces paroles n'illustrent qu'un tout petit aspect des crimes commis par les administrations américaines successives tout au long de l'histoire et dans différentes régions du monde, y compris dans mon pays, la Syrie.

La séance est levée à 12 h 50.